

MM. Nouredine BENSOUDA, Nouredine BAMOU et Mohamed KABELMA à l'International Standards of Accounting and Reporting à (ISAR) Genève

*Meilleurs Voeux
2012*



Dans ce Numéro

EN BREF

- ▶ Réunion de travail à l'Organisation de la Coopération et du Développement Economiques à Paris.
- ▶ Premières assises de la profession comptable au Maroc.
- ▶ 5^{ème} édition du séminaire de l'Association Internationale des Services du Trésor en Ukraine.
- ▶ Visite d'études à la Direction Générale des Finances Publiques en France.
- ▶ Consécration de la Trésorerie Générale du Royaume au forum Devcom Maroc à Casablanca.

POINT SUR ... ET ACTUALITÉ PROJETS

- ▶ Point sur ... L'étude sur la gouvernance des projets.
- ▶ Actualité Projets : La charte de management des projets.

COOPERATION

- ▶ Coopération
- ▶ Condolérance

La Trésorerie Générale du Royaume en la personne de MM. Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume, Nouredine BAMOU, Chef de la division des opérations comptables et Mohamed KABELMA, Chef du service de l'organisation et de la normalisation comptable, ont pris part à la XXVIII^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (International Standards of Accounting and Reporting à Genève «ISAR») du 11 au 14 Octobre 2011, à Genève en Suisse.

Organisé par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), ce colloque a connu la participation de plusieurs représentants d'autorités gouvernementales, d'organes de réglementation et de normalisation, d'organisations spécialisées, d'experts dans les professions de comptabilité et d'audit ainsi que des académiciens.

Il a été consacré à l'examen des derniers progrès sur la publication d'information par les entreprises ainsi qu'à la présentation :

- de la méthode de «la juste valeur» et la mesure des instruments financiers ;
- d'un guide visant à évaluer les normes «systèmes» de comptabilité ;
- de la publication d'information financière dans les pays en voie de développement pour déterminer les domaines demandant le renforcement des capacités et une assistance technique à ces pays ;
- des progrès réalisés concernant la publication intégrée d'informations financières et d'informations sur les changements climatiques.

Nouvellement
paru



Premières assises de la profession comptable au Maroc

M. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume, M. Abdelkrim GUIRI, Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable, M. Noureddine BAMOU, Chef de la division des opérations comptables, M. Mohamed KABELMA, Chef du service de l'organisation et de la normalisation comptable et M. Rachid EL BEJJET, cadre au service du développement du partenariat institutionnel ont été invités aux premières assises de la profession comptable au Maroc, tenues sous le thème : «L'évolution du mode d'exercice professionnel» par le conseil national de l'Ordre des Experts Comptables (OEC), le 21 octobre 2011 à Casablanca.

Marquée par la présence de plusieurs intervenants nationaux et internationaux dans les domaines de la comptabilité et de l'audit, cette manifestation a permis de mener une réflexion sur les problématiques liées à l'exercice de la profession et de faire le point sur l'actualité et l'évolution du métier.

Par ailleurs, la réforme comptable a été soulevée par la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation qui a confirmé la révision prochaine du code général de la normalisation comptable pour une meilleure convergence avec les normes internationales.

De même, M. Mohammed HDID, Président de l'Ordre a annoncé à l'auditoire que la Trésorerie Générale du Royaume est devenue membre à part entière de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), en la personne de M. Rachid EL BEJJET.

Vème édition du séminaire de l'Association Internationale des Services du Trésor en Ukraine



M. Noureddine BENSOUA s'est rendu au Vème séminaire annuel de l'Association Internationale des Services du Trésor accompagné par MM. Ahmed LAHRECH, Trésorier ministériel auprès du Ministère

de l'agriculture, Abdellah MAZOUZ, Trésorier provincial de Kénitra et Rachid BAITA, Chef du service du suivi de la reddition des comptes au Centre National des Traitements, le 11 novembre 2011 à Kiev en Ukraine.

Cette cinquième édition ayant pour thématique : «L'efficacité de la dépense publique dans le cadre de la modernisation de l'Etat et de la gestion des finances publiques» a connu la participation des pays membres de l'association qui se sont réunis en Assemblée Générale en marge des travaux du séminaire.

Lors de ce séminaire, la Trésorerie Générale du Royaume a présenté un exposé intitulé : «La responsabilité des comptables : vers une responsabilité partagée» mettant en exergue la réforme de 2002 qui a posé les jalons d'une responsabilité partagée et les réformes intervenues depuis ainsi que leur impact sur le rééquilibrage de la responsabilité des différents acteurs.

Réunion de travail à l'Organisation de la Coopération et du Développement Economiques à Paris

MM. Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume Rachid MELLIANI, Directeur du contrôle et du développement, Abdessamad KASIMI, Chef de la division du contrôle interne et de la gestion des risques et Noureddine LAZRAK, Administrateur de projet à la mission d'expertise en matière de marchés publics ont participé à une réunion de travail dans le cadre de la coopération

directe avec l'Organisation de la Coopération et du Développement Economiques (OCDE), le 23 novembre 2011 à Paris.

Portées par l'instrument SIGMA (Support for Improvement in Governance and Management), les actions ont concerné :

- l'audit et le contrôle internes et particulièrement l'accompagnement de la Trésorerie Générale du Royaume dans la mise en place de sa fonction d'audit interne ainsi que dans la revue et le déploiement de son dispositif de contrôle interne ;
- les marchés publics dans le cadre de la mise en oeuvre d'une stratégie de formation institutionnelle et diplômante et la création d'un observatoire national.

Visite d'études à la Direction Générale des Finances Publiques en France



M. Noureddine BENSOUA a conduit une délégation de la Trésorerie Générale du Royaume composée de Mme Fatima ASSAKOUR, Trésorière préfectorale de la ville de Salé Madina et MM. Abdelkrim GUIRI,

Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable, Mohamed Kamal NECHOUANI, Chef de la division des études Juridiques et de la réglementation générale, Rachid LAHRACH, Chef du service de l'arbitrage en matière de finances locales et Lahcen SBAI EL IDRISI, Trésorier ministériel auprès du Ministère de la justice pour une visite d'études afférent à la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) du 21 au 24 novembre 2011, à Paris.

Le programme de cette visite a porté, entre autres, sur :

- L'examen de points particuliers se rapportant à la LOLF ;
- L'évaluation de l'application de la LOLF depuis son adoption.

Consécration de la Trésorerie Générale du Royaume au forum Devcom Maroc à Casablanca



La Trésorerie Générale du Maroc a été primée lors de la 1ère édition du forum Devcom, rendez-vous annuel international des décideurs du marketing, de la communication et du développement commercial,

1er du genre au Maroc tenu les 7 et 8 décembre 2011.

Organisé en collaboration avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), ce forum a réuni en plus de 50 dirigeants, cadres supérieurs d'Entreprises et plusieurs dizaine d'expertise ainsi qu'un programme d'animation comprenant des présentations (speed Démon), 4 trophées «Gold» et 2 prix «Gold».

Rivalisant avec le secteur privé, la Trésorerie Générale du Royaume a participé avec deux interventions de 3 minutes chacune et s'est vue décerner par MM. Hicham BENNIS, Directeur de Devcom Maroc et Philippe CONFAIS, Directeur de la Chambre Française de Commerce :

- un trophée e-solution «Gold» pour la présentation du paiement en ligne des taxes locales ;
- un prix «Bronze» en innovation pour la présentation du portail marocain des marchés publics.

POINT SUR...

Dans l'objectif de mettre en place une véritable gouvernance des projets, la Trésorerie Générale du Royaume a initié une étude portant sur l'existant en termes de gestion des projets.

Cette étude a été réalisée sur un panel de six projets (contrôle interne, dématérialisation de la commande publique, intégration Wadef-@ujour,...), déclinés à partir de la stratégie de la Trésorerie Générale du Royaume et suivis par des instances de pilotage opérationnelles.

A ce titre, le recours à un ensemble de bonnes pratiques lors de la définition et l'exécution des projets évalués, a été mis en évidence. La réussite de ces projets est tributaire du succès de leurs études de définition, de faisabilité et du suivi opérationnel et régulier.

Cependant, l'évaluation de l'existant en termes de gestion des projets a permis de recenser des dysfonctionnements, à savoir :

- Une démarche et une méthodologie spécifique : hétérogénéité des modes de management ;
- Des difficultés éprouvées dans la définition des besoins : faible implication des équipes métiers,...
- Une gestion formalisée des risques absente au profit d'une tendance à la réaction aux impacts des risques imminents ;
- Un plan d'assurance qualité rédigé, utilisé uniquement au début du projet mais abandonné à la fin ;
- Un manque de formalisme : compte-rendus des réunions périodiques avec les acteurs du projet non élaborés systématiquement ;
- Une communication spécifique au projet généralement sous-estimée ou parfois marginalisée.

Pour pallier ces insuffisances, l'étude en termes de gestion de projets a permis la conception d'un nouveau dispositif de management de projets ainsi qu'une feuille de route pour sa mise en œuvre. Ce dispositif est décliné en :

- L'élaboration de la charte de management de projets ;
- La mise en œuvre des dispositions de la charte sur les nouveaux projets et ceux en cours ;
- La mise en place d'outils modernes de gestion des projets et de leur portefeuille.

Dans le cadre de l'étude sur la gouvernance des projets de la Trésorerie Générale du Royaume, une charte de management des projets a été pensée pour faciliter l'articulation et la cohérence entre les projets, bien agencer les travaux de leurs instances et mieux appréhender le suivi et le traitement des risques les concernant.

Cette charte qui constituera le référentiel interne de définition, de gestion et de suivi de l'exécution des projets sera adoptée et partagée par tous les acteurs intervenant dans les différentes étapes de leur management.

Elle ambitionne, à terme :

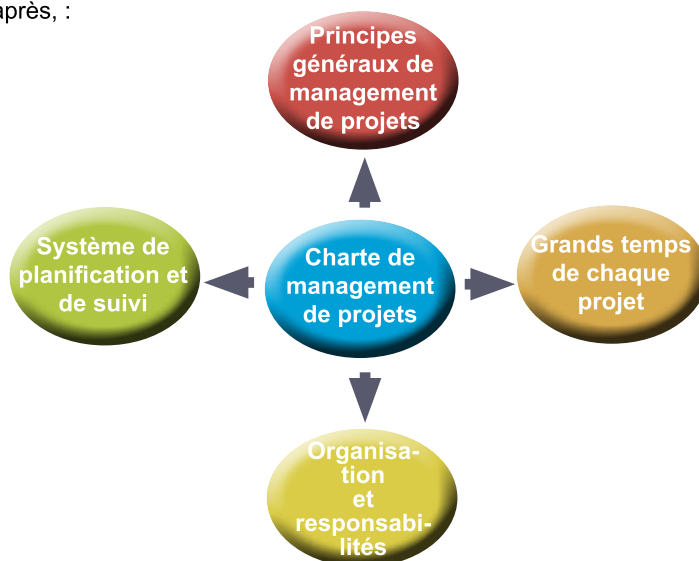
- d'uniformiser le langage utilisé en matière de gestion des projets ;
- d'adopter les meilleures pratiques de conduite des projets ;
- de normaliser les processus de gestion et de suivi des projets.

L'élaboration de la charte de management des projets a été menée suivant une démarche pragmatique et participative. Les standards internationaux en matière de management des projets ont été explorés, les bonnes pratiques mises en place à la Trésorerie Générale du Royaume ont été identifiées par l'étude sur la gouvernance des projets et capitalisées. Quant aux dysfonctionnements relevés, ils ont été traités.

Le périmètre de cette charte couvrira :

- Les principes généraux et les lignes directrices à décliner ou à adapter par projet ;
- Le socle commun de règles à respecter par l'ensemble des projets qui constituera la base de la centralisation des informations du portefeuille des projets.

Le contenu de la charte est articulé autour de quatre grands axes représentés, ci-après, :



En guise d'illustration et au niveau du système de planification et de suivi, la charte précise la démarche à suivre pour mieux planifier les tâches et les ressources d'un projet. Elle préconise :

- d'établir un planning GANTT ⁽¹⁾ et un diagramme PERT ⁽²⁾ (Project Evaluation and Review Technique) du projet dès son lancement : les jalons clés, les tâches, les dates prévisionnelles et les ressources clés ;
- d'actualiser le planning par le chef de projet, au moins une fois par mois et le réajuster en fonction de l'interférence éventuelle avec d'autres projets ;
- d'utiliser un système d'information partagé par les acteurs du projet pour la tenue et la mise à jour des plannings.

La mise en œuvre de cette charte sera accompagnée par l'instauration d'un outil moderne centralisé et partagé de suivi du portefeuille de projets.

(1) Il doit son nom à M. Henry L. Gantt. C'est un outil utilisé pour visualiser, dans le temps, les diverses tâches liées composant un projet. Il permet de représenter graphiquement la planification et l'avancement du projet.
 (2) C'est une représentation permettant d'analyser de manière logique les délais et liens des tâches d'un projet ainsi que leur réseau. Elle permet, notamment, de calculer les marges de chaque tâche et de définir le chemin critique du projet.

Participation aux mardis de la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP)



MM. Rachid AMGHAR, Chef de la division de la normalisation, Ahmed ABBAR, Chef du service de la gestion de trésorerie et du portefeuille et Mohamed EL HASSANI EL ALAOUI, Chef du service de l'audit et de la capacité de gestion des sous-ordonnateurs ont pris part à la conférence-débat sous le thème : «Quelle cohérence des décisions financières publiques? Quelle consolidation pour les budgets et les comptes publics? » dans le cadre des mardis de FONDAFIP, le 11 octobre

2011 à la Sorbonne, à Paris.

Présidée par M. Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et Président de FONDAFIP, cette conférence relative au premier rapport publié sur l'intégration financière publique a réuni plusieurs experts qui ont traité de :

- L'expérience des groupes privés, source d'inspiration pour le secteur public ;
- La vision politique de l'intégration des finances publiques ;
- La position de la Cour des Comptes quant la consolidation des comptes...

Négociation de l'accord de libre échange entre le Maroc et le Canada en matière des marchés publics



Dans le cadre de l'accord de libre échange entre le Maroc et le Canada, la Trésorerie Générale du Royaume a piloté un groupe de négociations en matière de marchés publics composé de MM. Abdel-

mjid BOUTAQBOU, Chef de la mission d'expertise des marchés Publics, Abdelaziz ELHADDAD, Chef de la division de l'arbitrage et Houmad HAMIDI, Chef du service de la normalisation, des études et de la synthèse, du 11 au 14 octobre 2011 à Ottawa au Canada.

Le premier round des négociations entre les membres du groupe des marchés publics marocain et canadien présidé par M. Philip HALLIDAY, Directeur Adjoint des marchés publics, commerce et environnement au Ministère des affaires étrangères et commerce International, a débouché sur :

- L'échange d'informations sur les systèmes, les lois, les procédures et les politiques propres à chaque pays ;
- Le partage des attentes et des objectifs quant à l'ouverture des marchés et au traitement des soumissions mutuels ;
- L'assistance technique de l'expertise canadienne pour la modernisation du système des marchés publics ...

La semaine du 23 janvier 2012 a été fixée comme rendez-vous du deuxième round des négociations.

Visite aux sociétés EMC et à Cisco aux Etats Unis



Une délégation du Ministère de l'Economie et des Finances dont la Trésorerie Générale du Royaume représentée par MM. Aziz BOUAZZAOUI, Directeur de l'appui et de la gestion des ressources et Abdelhafid

El HASSANI, Chef de la division de la production informatique s'est déplacée aux Etats-Unis, à la demande des sociétés EMC et Cisco, leader dans le domaine des infrastructures de stockage et des réseaux, du 17 au 21 octobre 2011.

La visite aux centres exécutifs respectifs d'EMC à Boston et de Cisco à San Francisco a permis de discuter et d'échanger dans le domaine des nouvelles technologies autour de la mutualisation des infrastructures informatiques, de la prise en charge des plans de secours informatiques, du travail de collaboration et d'intégration de la voix et de la vidéo.

Invitation au bilan des 10 ans de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) française



MM. Abdelkrim GUIRI, directeur de la réglementation et de la normalisation comptable, Mohamed Kamal NECHOUANI, Chef de la division des études juridiques et de la réglementation générale et Mo-

hamed NEJJAR, Chef du service de la veille réglementaire, ont assisté au colloque organisé autour du thème : «Les 10 ans de la LOLF, Premier bilan et perspectives» par l'Assemblée Nationale et la Cour des Comptes, en collaboration avec FONDAFIP et la Revue Française de Finances Publiques, les 9 et 10 novembre 2011.

Ce colloque qui a dressé le bilan d'une décennie de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) en France, a été riche en interventions, discussions et témoignages autour de trois tables rondes. Il a réuni plusieurs personnalités comme MM. François FILLON, Premier Ministre, Valérie PECRESSE, Ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale et Laurent FABIUS, Député et ancien Ministre ainsi que M. Didier MIGAUD, Premier Président de la Cour des Comptes.

Condoléance

Affligée par le décès de M. Lahcen EL FADLI, Technicien à la perception de Tiflet, survenu le 25 novembre 2011, la Trésorerie Générale du Royaume associe la douleur de l'ensemble de son personnel à celle de la famille du défunt. Puisse Dieu l'accueillir en sa Sainte Miséricorde.

